

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Nous nous sommes efforcés d'être aussi précis et aussi francs que possible lorsque nous avons répondu à la question de mon honorable collègue. Au lieu de diluer sa question, nous avons exposé les faits noir sur blanc. Il s'agit effectivement d'un problème grave pour lequel il n'y a aucun remède rapide et facile dans l'immédiat.

Le sénateur Marsden: Pourriez-vous me dire si des mesures sont à l'étude? Je sais bien que c'est un problème difficile et je vous sais gré de votre réponse, mais en tant que membre du gouvernement, pouvez-vous nous dire quelles mesures le gouvernement envisage pour aider ces gens et d'autres fonctionnaires?

Le sénateur Roblin: Il est indéniable que les circonstances nous empêchent parfois de faire ce que voudrait mon honorable collègue.

LES TRANSPORTS

L'AVENIR DES ATELIERS DU CN À MONCTON—LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

L'honorable L. Norbert Thériault: Honorables sénateurs, ma question s'inspire de nouveau de ce que j'entends à longueur de journée à propos du programme de création d'emplois du gouvernement. Je crois qu'il a dépassé la barre du demi-million au cours des 18 derniers mois environ, mais le fait est que dans toutes les provinces, et dans le Canada Atlantique, ce n'est pas la création d'emplois qui a progressé, mais c'est le chômage qui s'est accru radicalement, si je puis ainsi m'exprimer. Les habitants du Nouveau-Brunswick sont très inquiets de ce qui va se passer dans les ateliers du CN à Moncton. Au cours des 12 derniers mois, nous avons entendu à ce sujet diverses déclarations, notamment celle de la sénatrice de Riverview nous disant qu'elle avait eu l'assurance du ministre des Transports qu'il n'arriverait rien à ces ateliers. A la suite de cette déclaration, nous entendons le représentant de Moncton nous dire qu'il n'était pas sûr qu'il en irait ainsi.

● (1410)

Pas plus tard qu'hier, les habitants du Nouveau-Brunswick étaient à l'écoute de l'actualité à Halifax lors de la rencontre du ministre fédéral des Transports et du premier ministre provincial. Honorables sénateurs, les titres du journal, qui annoncent que le projet de loi sur les transports de Mazankowski ne va apporter aucune aide aux travailleurs de Moncton, ne sont guère rassurants pour les habitants du Nouveau-Brunswick.

Le ministre a effectivement déclaré que le développement régional, dans le cadre du réseau de transport, serait inclus dans le projet de loi. Il est difficile de croire qu'une mesure portant sur les transports puisse en soi apporter grand-chose au développement régional des provinces de l'Atlantique si la loi n'impose pas une réduction du coût des transports en provenance et à destination des provinces atlantiques.

Voici ma question, qui est double: premièrement, le leader du gouvernement au Sénat pourrait-il s'adresser au gouvernement et au ministre des Transports pour savoir exactement ce que vont devenir les ateliers du CN à Moncton? C'est un grave

[Le sénateur Marsden.]

problème, car ces ateliers font partie d'une industrie importante du Nouveau-Brunswick depuis des années.

Deuxièmement, peut-il nous dire en quoi la nouvelle loi nationale sur les transports contribuera au développement régional des provinces atlantiques?

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, pour discuter des mérites ou des inconvénients des transports, il faudra attendre que nous soyons en possession de ce projet de loi car il est manifestement hors de question que j'anticipe sur ce débat.

Pour ce qui est de l'emploi en général dans les provinces atlantiques, qui préoccupe mon honorable collègue, il est certain que c'est un problème effroyable. Je n'ai pas la moindre intention de le nier. Je pense aussi pouvoir dire en toute honnêteté qu'à l'avenir, des emplois vont disparaître et que d'autres vont apparaître. Telle est la nature de notre économie. Nous ne pouvons pas lui demander d'être statique.

La réaction du gouvernement à cette situation dans le dernier budget, avec la création du programme Entreprise Atlantique, montre bien qu'il est conscient de ce problème et qu'il essaie de faire quelque chose de constructif. Espérons que les mesures financières spéciales—et ce n'est pas la première, ce n'est que la dernière d'un train de mesures destinées à stimuler l'industrie, aussi bien le secteur manufacturier que le secteur des services dans les provinces atlantiques—auront un effet heureux. En tout cas, nous allons essayer.

Le sénateur Thériault: Honorables sénateurs, le leader du gouvernement au Sénat, venant de Winnipeg, se rend certainement compte que c'est sur décision du gouvernement—ou sur décision de VIA Rail, d'après ce que je crois savoir, sur instruction du gouvernement—qu'on a choisi de construire deux nouveaux ateliers de réparation de wagons à Winnipeg et à Montréal. Des emplois vont disparaître au Nouveau-Brunswick par suite d'une décision d'une société de la Couronne.

Si le leader du gouvernement au Sénat a observé les réactions des petits exploitants des provinces atlantiques, il se rendra compte que le milliard et demi affecté au programme Entreprise Atlantique n'est que pure façade. Nous pourrions repasser les prévisions de dépenses au peigne fin sans trouver un seul dollar des 110 milliards qui ont été prévus pour venir en aide à la petite entreprise dans la région atlantique.

Le sénateur Roblin: Quelle question voulez-vous poser?

Le sénateur Thériault: La voici ma question: le leader du gouvernement peut-il nous dire comment le programme Entreprise Atlantique va contribuer à créer des emplois au Nouveau-Brunswick? Combien de demandes ont été reçues? Combien de petites entreprises ont les moyens d'emprunter \$250,000 même avec la garantie du gouvernement?

Le sénateur Roblin: Honorables sénateurs, la période des questions orales doit permettre aux honorables sénateurs de poser des questions. Ce n'est pas le temps de faire des discours. Je doute que tout le monde soit d'accord là-dessus, mais je tiens quand même à le rappeler. Si mon honorable collègue veut discuter du budget, un article inscrit au *Feuilleton* lui donnera l'occasion d'en parler et j'espère qu'il en profitera. Je l'y encourage par ailleurs. A ce moment-là, je répondrai à ses questions et nous pourrions parler du programme Entreprise Atlantique.